

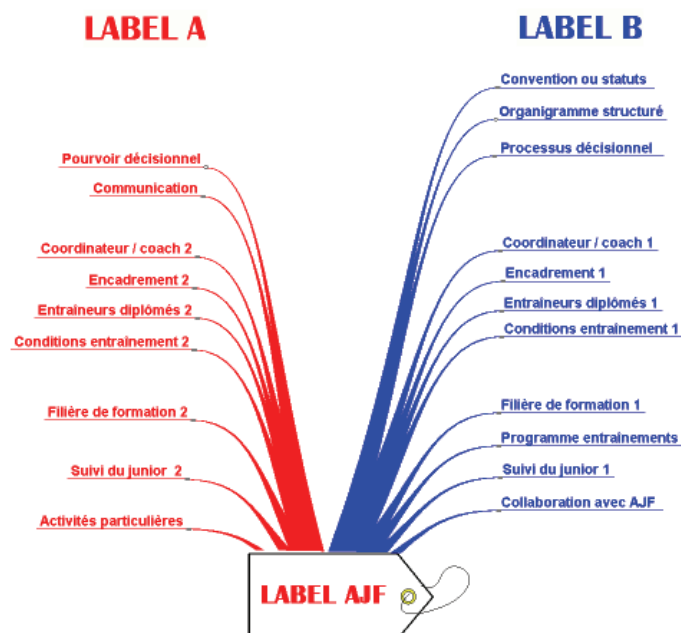


Il n'est plus concevable aujourd'hui d'investir du temps et des ressources dans une activité ou un projet sans en évaluer l'efficacité et l'adéquation aux objectifs fixés. Le Département Juniors de l'AJF, après une réflexion approfondie et une consultation des responsables juniors, propose à l'usage des clubs et groupements un outil répondant à ces besoins.

A travers 20 critères, les comités des sections juniors ou plus vraisemblablement des groupements juniors, pourront dresser un état de situation et se fixer des objectifs de progression. Le label B correspond à un minimum requis pour accomplir un travail de qualité. Le label A permet de planifier des ambitions de développement. Un fonds sera créé pour soutenir les efforts dans ce domaine et appuyer les projets innovants en matière de formation. Les premiers labels devraient être délivrés en janvier 2003.

Avec JA+, qui fera l'objet d'une présentation dans le prochain numéro, le label est un des des projets importants de l'AJF pour soutenir et développer le football de base chez les juniors.

Daniel Brosy





LABEL B

les termes masculins s'entendent également au féminin

1. Convention (groupement juniors) ou statuts (section juniors d'un club)
 - ✓ texte comprenant les objectifs , les organes et leurs compétences.
 2. Organigramme structuré avec fonctionnement régulier
 - ✓ liste d'au moins 3 personnes occupant une fonction administrative
 - ✓ président/responsable formellement désigné
 - ✓ séances régulières (au minimum 5 par saison)
 3. Processus décisionnel (*figurant sous convention ou statuts*)
 - ✓ inscription des équipes
 - ✓ engagement des entraîneurs
 - ✓ transfert des juniors
 - ✓ gestion du budget
- Le groupement / la section doit avoir le pouvoir de décision sur les deux premiers critères et au moins un droit de préavis sur les deux autres.*
4. Cahier des charges du coordinateur / coach
 - ✓ planification des objectifs
 - ✓ encadrement des entraîneurs
 - ✓ suivi des joueurs et information des parents
 5. Encadrement des équipes (*liste*)
 - ✓ entraîneurs engagés contractuellement (*joindre 1 exemplaire*)
 - ✓ accompagnant (majeur) lors des matchs à l'extérieur
 6. Diplômes des entraîneurs
 - ✓ selon prescriptions ASF : JA, JB, JC, Filles A/B – diplôme C / JD, JE, JF – diplôme FE
 - ✓ au moins la moitié + un des entraîneurs sont diplômés
 7. Conditions d'entraînement (pour toutes les équipes)
 - ✓ terrain d'entraînement (surface minimale 45 X 45 m)
 - ✓ 1 ballon adapté pour chaque junior
 - ✓ 2 jeux de 10 chasubles
 - ✓ 10 cônes
 8. Filière de formation
 - ✓ au moins une équipe dans chaque catégorie JE / JD / JC / JB
 9. Programme hebdomadaire des entraînements
 - ✓ au moins deux entraînements hebdomadaires (90 minutes) dès les JD
 10. Suivi des juniors
 - ✓ une fiche individuelle standardisée suit le joueur (*joindre 1 exemplaire*)
 11. Collaboration avec le Département Juniors de l'AJF (comité et resp. technique)

- ✓ présence aux séances convoquées



LABEL A

12. Pouvoir décisionnel (figurant sous convention ou statuts)

- ✓ inscription des équipes
- ✓ engagement des entraîneurs
- ✓ transfert des juniors
- ✓ gestion du budget

13. Communication

- ✓ au moins 1 séance annuelle réunissant tous les juniors et les parents
- ✓ journal paraissant au moins deux fois par saison
- ✓ site web
- ✓ communiqués de presse

pouvoir justifier d'au moins deux critères (joindre documents)

14. Coordinateur / coach rétribué comme un entraîneur JA/JB

15. Encadrement des équipes (*liste*)

- ✓ entraîneur-adjoint présent au match et au moins à un entraînement hebdomadaire
- ✓ entraîneur des gardiens

16. Diplômes des entraîneurs

- ✓ tous les entraîneurs diplômés

17. Conditions d'entraînement (pour toutes les équipes)

- ✓ terrain d'entraînement avec une surface minimale 45 X 90 m
- ✓ terrain d'entraînement avec éclairage complet
- ✓ salle de gymnastique à disposition

18. Filière de formation

- ✓ filière complète (JA à JF et équipe féminine)

19. Suivi individuel du junior

- ✓ concept et suivi par le coordinateur
- ✓ fiche individuelle critériée
- ✓ gestion des transitions et du passage en actif

selon expertise du responsable technique AJF (joindre documents)

20. Activités particulières

- ✓ camp d'entraînement d'au moins 3 jours regroupant au moins 2 équipes
- ✓ activités socio-éducatives (Noël des juniors,)
- ✓ identification (dénomination, logo, ...)

satisfaire à au moins deux critères (joindre documents)

